

05 fév 2016 -16:18

Appartient à Conseil des ministres du 5 février 2016

## Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois dossiers concernant la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- le lancement d'une procédure de marché public de maintenance d'une durée de dix ans pour l'entretien du bâtiment RAC, sis rue Royale 202A à Bruxelles, qui héberge la police fédérale
- l'attribution d'un marché public relatif à la surveillance du site du nouveau complexe pénitentiaire de Haren
- la conclusion d'un avenant pour la prolongation jusqu'au 28 décembre 2016 de la prise en location du bâtiment, sis Grote Markt 10 à Menen, qui héberge la Justice de Paix

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>